

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
7 AVRIL 2022**

Le 7 avril 2022, le Conseil Municipal de la Commune d'Oz en Oisans s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe SAGE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2022

Présents : MM ALLIRAND, KIRCHHOFER, RICHARD, SAGE, SERT-MARC, SOUBIELLE-FOURIE, VAN EGMOND, VILLARET

Secrétaire de séance : E. RICHARD Pouvoirs : TRUJILLO à KIRCHHOFER

BUDGETS COMMUNAUX

La séance est ouverte par la présentation, sous la présidence de Claude VILLARET, des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2021.

	BP	Eau assainissement	Parking Patinoire	Office de Tourisme
Fonctionnement	795 883.07 €	75 600.93 €	68 553.85€	118 283.07 €
Investissement	788 181.82 €	- 22 149.92 €	- 9 609.79 €	19931.96 €

Les comptes administratifs et comptes de gestion sont adoptés.

Il est ensuite procédé à l'affectation des résultats.

Les budgets 2022, équilibrés en recettes et en dépenses, sont adoptés comme suit :

	BP	Eau assainissement	Parking Patinoire	Office de Tourisme
Fonctionnement	5 699 000 €	497 200 €	759 000 €	992 322 €
Investissement	2 145 600 €	181 200 €	629 810 €	235 234.69 €

Subventions 2022

Au budget Eau Assainissement : 115 000 €

Au budget du Parking et de la Patinoire : 580 000 €

Au budget Office de tourisme : 700 000 €

REPRISE DE PROVISION

Budget Office du Tourisme : 45 000 €

Fixation du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 (identiques à 2021)

- Taxe d'habitation : Néant
- Taxe foncière (bâti) : 61.80 % (45.90% Oz + 15.90% Département)
- Taxe foncière (non bâti) : 126.19 %
- Contribution foncière des entreprises : 31.62 %

PERSONNEL COMMUNAL

Création de trois emplois non permanents d'adjoint technique pour accroissement saisonnier d'activité du 1^{er} mai au 31 octobre 2022.

Office du tourisme – Modification des membres du Conseil d'exploitation

Président : Philippe SAGE **Membres du Conseil Municipal titulaires** : Anne AZROU Patty VAN EGMOND Edouard RICHARD Claude VILLARET Pierre SOUBIELLE-FOURIE Lionel TRUJILLO

Membres du Conseil Municipal suppléants Elise ALLIRAND Yves KIRCHHOFER Olivier RONSE
André SERT-MARC

Membres extérieurs au Conseil Municipal Raphael CAILLON Baptiste GERBOIN Claude GARDET
Franck MENARD Alexandre PONCET Antoine TISSERAND

SACO

Approbation de la convention de co-maîtrise d'ouvrage à passer entre la Commune et la SACO dans le cadre des programmes d'interventions (études et travaux) pour la création ou réhabilitation de réseaux en tranchée commune.

TRAVAUX

Projet de rénovation d'un bâtiment communal servant de structure d'accueil touristique, d'activités sportives et professionnelles – une demande de subvention va être fait auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).


Le Maire,
Philippe SAGE

